

**Notes pour une allocution de M. Lucien Boily
président de la Régie des matières résiduelles
du Lac-Saint-Jean à l'occasion de la soirée d'information
générale sur l'entente régionale pour l'utilisation du lieu
d'enfouissement technique d'Hébertville-Station**

Les 10 et 12 mai 2016

Mesdames et messieurs, bonsoir,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette soirée d'information sur l'entente régionale pour l'utilisation du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

Comme je le disais en conférence de presse l'automne dernier, cette entente est historique.

Je dis « historique » parce qu'il n'est pas arrivé très souvent que la grande région du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit réunie autour d'un seul et même grand projet... dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, un projet novateur et responsable sur les plans environnemental, social et économique.

Comme vous le savez, cette collaboration régionale vise la gestion de l'enfouissement des matières résiduelles. En plus des retombées pour l'ensemble de la région, cette entente permettra de relever le défi que nous lance la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*.

La raison pour laquelle nous sommes ici ce soir, c'est parce que la Régie des matières résiduelles, avec l'appui de la Ville de Saguenay et de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay, est en mode écoute.

Autrement dit, nous souhaitons maintenir le dialogue avec les citoyens tout au long du projet.

Notre but est de mieux connaître vos préoccupations et de discuter des moyens qui pourraient être mis de l'avant pour atteindre les objectifs et minimiser les impacts du projet.

D'ailleurs, nous avons déjà commencé à discuter avec les résidents à proximité du site, les conseils municipaux d'Hébertville-Station et de Saint-Bruno, nos MRC et le comité de vigilance afin de connaître leurs appréhensions et de voir comment nous pouvons travailler ensemble.

Nous avons aussi mis en ligne un site Internet entièrement dédié au projet, le www.projetlet.com. Vous y trouverez toute l'information sur le projet.

* * *

Maintenant, pourquoi envisager la réalisation d'un projet comme celui-là?

Les avantages sont nombreux.

D'abord, sur le plan social, j'ai toujours cru que la gestion municipale des matières résiduelles est une garantie d'imputabilité, de transparence et de reddition de comptes publics, en plus de permettre le développement d'une solide expertise et le partage des ressources humaines de façon efficace.

Sur le plan environnemental, l'entente permettra l'arrimage des PGMR et des actions du Lac-Saint-Jean et du Saguenay pour atteindre les objectifs de détournement et de valorisation du gouvernement du Québec.

Car je le rappelle, notre objectif n'est pas d'enfouir plus de matières résiduelles, mais d'en enfouir moins.

Sur le plan économique, cela nous offrira la possibilité d'investir pour des projets de valorisation des matières résiduelles, comme nous l'avons fait au Lac-Saint-Jean avec le polystyrène.

Nous sommes convaincus que ce partenariat servira l'intérêt collectif, entre autres parce que le LET est une propriété publique à 100 %, ce qui nous assure que les retombées économiques profiteront à l'ensemble des citoyens de la région.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'au Lac-Saint-Jean, nous avons réussi à créer une économie verte et une expertise avec la gestion de nos matières résiduelles. Et nous pensons que cette collaboration ne fera qu'accroître ces réalisations et pourrait s'étendre à l'ensemble de la région.

Ce que nous proposons aujourd'hui, c'est un projet de partenariat gagnant-gagnant à tous les points de vue.

* * *

Avant de conclure, je veux vous rassurer.

L'entente que nous avons signée est une intention de travailler ensemble et n'est pas une fin en soi, mais plutôt un point de départ. Nous entreprenons aujourd'hui un vaste processus qui s'étalera sur plusieurs années et qui devrait nous mener à l'obtention des autorisations gouvernementales nécessaires. Je vous rappelle que l'entente est conditionnelle à l'obtention de ces autorisations.

* * *

En terminant, j'aimerais rappeler que nous avons aujourd'hui une occasion d'assumer un leadership régional novateur et exemplaire en matière de développement durable. Nous avons un défi à relever collectivement, celui de la réduction des déchets, et je pense qu'il est dans notre intérêt de prendre aujourd'hui cette responsabilité pour l'avenir de nos générations futures.

En effet, comme maîtres d'œuvre du projet, nous avons la chance :

- de poser un geste responsable sur les plans environnemental, social et économique;
- et de faire en sorte qu'au Saguenay – Lac-Saint-Jean, le développement durable ne soit pas juste des mots.

* * *

Je vous remercie de votre attention.